AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C0912
AV350

19 juin 2023

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

BALYO

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
M. Jean-Luc Barma	achat le 16/06/2023	385 000 actions code FR0013258399	0,812	630 000 actions et droits de vote

M. Jean-Luc Barma a effectué la déclaration d'intention suivante :

J'agis seul, les titres ont été acquis suite à l'annonce de l'offre publique d'achat. J'envisage de les présenter à l'offre ou de les vendre sur le marché. J'envisage de poursuivre ces acquisitions. »

[1] Période de préoffre (D&I 223C0891 du 15 juin 2023).